

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 279-2019

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.350

Déposée le: 25.11.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Mentha (Liebefeld, PS) (porte-parole)
Moser (Biel/Bienne, PLR)
Kohli (Bern, PBD)
Klauser (Bern, Les Verts)

Cosignataires: 42

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 28.11.2019

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Gare de Berne : relier la Stadtbachstrasse aux quais 49 et 50 au moyen d'une passerelle piétonne

Le Conseil-exécutif est chargé d'intervenir auprès des CFF pour qu'une passerelle piétonne reliant l'extrémité ouest du nouveau quai (voies 49/50) de la gare de Berne à la Stadtbachstrasse soit installée au profit des usagers et usagères.

Développement :

Dans le cadre du chantier « Avenir de la gare de Berne », le prolongement du quai (voies 49/50) est entré en fonction au début du mois de novembre. Cette nouvelle installation, qui s'étend sur près de 800 mètres et s'articule en partie sur deux étages, remplace et compense le nombre croissant de quais que les travaux mettent tour à tour hors service.

Le trottoir de la Stadtbachstrasse longe l'extrémité ouest de ce quai, à environ 25 mètres de distance. Pourtant, le projet des CFF ne prévoit aucune liaison – impliquant de traverser au maximum quatre voies – avec le quartier de Stadtbach. Les usagers et usagères qui arrivent sur les

voies 49 et 50 se retrouvent dans tous les cas obligés de faire marche arrière sur une distance allant jusqu'à 400 mètres pour rejoindre la « Welle », où se trouve le pont qui surmonte les voies 1 à 13, avant de pouvoir entrer dans la gare, prendre une correspondance ou rejoindre le centre-ville.

La nouvelle installation ferroviaire est loin de susciter l'enthousiasme du public. Le maire de Bienne est depuis intervenu auprès des CFF (voir l'article paru dans *Der Bund* le 14 novembre 2019).

Pour les personnes qui habitent ou travaillent dans le quartier de Stadtbach et de Muesmatt ou sur le site de l'Ile, il est contrariant de devoir faire un long détour allant jusqu'à 800 mètres (et ce quotidiennement dans bien des cas) pour rejoindre la « Welle » et ensuite revenir sur ses pas. Compte tenu des charges considérables et des coûts totaux des transformations de la gare, du peu que coûterait la construction d'une passerelle permettant de traverser les 25 mètres qui séparent l'extrémité de la voie et la Stadtbachstrasse, et de la longue durée des travaux prévus dans le cadre du projet « Avenir de la gare de Berne », ce détour est un manque d'égards pour la clientèle des CFF, ce qui va à l'encontre de la relation client et de la logique marketing de cette entreprise de transports publics. La passerelle demandée serait une bonne solution pour éviter aux usagers et usagères ce long détour. En tant qu'entreprise orientée client, les CFF devront accueillir favorablement cette proposition. Le quartier est un ensemble immobilier apprécié qui offre un nombre non négligeable de places de formation et de postes de travail ; c'est aussi le chemin le plus court pour se rendre à différents instituts de l'Université de Berne. Les nombreux postes de travail du site de l'Hôpital de l'Ile seront nettement plus accessibles à pied avec une passerelle.

Motivation de l'urgence : Le nouveau « terminal » ferroviaire est entré en fonction récemment. Il est donc urgent d'agir, dans l'intérêt des usagers et usagères des CFF et BLS mais aussi pour que les transports publics restent attractifs dans la ville et le canton de Berne. Si la mise en œuvre de la présente motion nécessite des moyens cantonaux supplémentaires, ceux-ci devront être intégrés au prochain crédit-cadre d'investissement pour les transports publics, ce qui ne pourra être garanti que si l'intervention est traitée rapidement.

Destinataire

- Grand Conseil